

Le 25 mai 2021

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE
JESSICA FRANCE
Le 25 juin 2021 – 15H30
*En visioconférence***

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 9 juillet 2020.

Le projet de compte rendu est consultable sur le site du programme CAP'TRONIC à l'adresse suivante : <https://www.captronic.fr/Compte-rendu-AG-9-juillet-2020.html>

0. Lecture du rapport moral et du rapport financier pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
1. Lecture du rapport et du rapport spécial du Commissaire aux Comptes ;
2. Approbation des comptes clos le 31 décembre 2020, du rapport moral et du rapport financier pour 2020 ; approbation des conventions réglementées ;
3. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
4. Renouvellement des administrateurs représentant les membres actifs ;
5. Renouvellement des administrateurs non présidents de CIRP représentant les membres adhérents ;
6. Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes titulaire et suppléant
7. Pouvoirs pour les formalités ;
8. Questions diverses.

Projet de résolutions

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, au titre de l'exercice 2020, ainsi que le rapport du Commissaire aux Comptes, en approuve les termes et approuve les comptes de l'exercice écoulé, qui font ressortir un bénéfice de 24 973,64 € et les termes des différents rapports qui viennent de lui être présentés.

Quitus est donné aux membres du Conseil d'Administration.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du rapport moral et financier établi par le Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice, qui s'élève à la somme de 24 973,64 €, au report à nouveau en totalité.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat des administrateurs représentant les membres actifs, à savoir :

- M. Alain FOUCARAN (Directeur de l'IES de Montpellier)
- M. Philippe QUÉMERAIS (ENSSAT à Lannion) et M. Jean-Marc GIRAULT (ESEO à Angers), suppléant ;
- M. ANTOINE DUPRET (CEA LIST à Saclay) ;
- M. Michel FIOCCHI (Mines St Etienne - CMP GC).

Ces mandats courront jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale nomme Monsieur ou Madame de l'entreprise en qualité de nouvel administrateur représentant des membres associés. Cette nomination prend effet à compter de ce jour et jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale renouvelle le mandat de l'administrateur non président de CIRP représentant les membres adhérents, soit Monsieur CITEAU, pour un nouvel exercice soit jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale nomme Monsieur en qualité d'administrateur non président de CIRP représentant les membres adhérents. Cette nomination prend effet à compter de ce jour et jusqu'à la prochaine assemblée générale ayant à statuer sur l'approbation des comptes de l'exercice en cours.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait de procès-verbal de la présente assemblée pour accomplir toutes formalités légales.